Université de Paris

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS – 21 et 22 mai 2019

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE[1]

Ce formulaire devra être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ou de la carte professionnelle, la pièce produite devant être en cours de validité.

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Etablissement :

Affectation (service / composante) :

Secteur :

Corps :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

Informations relatives à la liste de rattachement du candidat

Intitulé de la liste déposée :

Conseil/Commission/Secteur/Collège concernés

IMPORTANT : Cochez la ou les cases correspondante(s)

❑ **Conseil d'administration**

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ **Sénat académique** :

❑ Collège des personnels BIATSS

❑ **Conseil de Faculté** :

❑ Faculté de santé :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

[1] Un imprimé par candidat doit être rempli et signé

❑ Faculté des sciences :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A / Secteur des lettres, sciences humaines et sociales

❑ Collège B / Secteur des lettres, sciences humaines et sociales

❑ Collège des personnels BIATSS

❑ **Commission de la recherche** :

❑ Faculté de santé :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ Faculté des sciences :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A / Secteur des lettres, sciences humaines et sociales

❑ Collège B / Secteur des lettres, sciences humaines et sociales

❑ Collège des personnels BIATSS

❑ **Commission de la formation** :

❑ Faculté de santé :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ Faculté des sciences :

❑ Collège A ❑ Collège B ❑ Collège des personnels BIATSS

❑ Faculté Sociétés et humanités :

❑ Collège A / Secteur des lettres, sciences humaines et sociales

❑ Collège B

❑ Collège des personnels BIATSS

Fait à Paris, le

Signature

Le dossier de candidature complet (déclaration de candidatures individuelles, déclaration de liste, pièces justificatives, bulletin de vote et éventuelle profession de foi), dûment renseigné et signé en version originale, doit parvenir à la Direction des affaires juridiques au Siège provisoire de l'Université de Paris – 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75270 Paris cedex 06, soit par dépôt contre récépissé lors des permanences assurées les 2 et 3 mai 2019, de 8h30 à 17h00, heure de Paris, en salle Saint-Germain du Siège provisoire de l'Université de Paris – 12, rue de l'Ecole de Médecine – 75006 Paris, soit par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 3 mai 2019 17h00, heure de Paris, terme de rigueur.